

JMH CONSEIL

ERNST & YOUNG et Autres

Collectis

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

JMH CONSEIL
8, rue de la Michodière
75002 Paris
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cellectis

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cellectis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif et d'amortissement des frais de développement et vérifié leur caractère recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 4.7 de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée.
- Les immobilisations incorporelles, corporelles et l'écart d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur en fonction soit des perspectives de rentabilité future, soit de la valeur de réalisation, selon la méthode décrite dans la note 4.11 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie suivie ainsi que les données et les hypothèses utilisées par le groupe pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 4.20 de l'annexe aux états financiers consolidés, relative aux impôts différés, précise que les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où leur récupération est probable. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode et à examiner les hypothèses justifiant la probabilité de récupération de ces actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

JMH CONSEIL



Vincent Corregé

ERNST & YOUNG et Autres



Franck Sebag



Société anonyme au capital de 1 254 116 euros

réparti en 25 082 320 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry

75013 Paris

428 859 052 RCS Paris

COMPTES CONSOLIDES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE.....	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	6
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	7
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	8
1 Entité présentant les états financiers	8
2 Faits marquants de l'exercice.....	8
3 Base de préparation.....	9
3.1 Remarques préliminaires.....	9
3.2 Déclaration de conformité et principes comptables	9
3.3 Changement de méthode comptable	11
3.4 Base d'évaluation	12
3.5 Monnaie fonctionnelle et de présentation	12
3.6 Recours à des estimations et aux jugements	12
4 Principales méthodes comptables	13
4.1 Principes de consolidation.....	13
4.2 Monnaie étrangère.....	13
4.3 Actifs et passifs financiers.....	14
4.4 Capital	15
4.5 Regroupement d'entreprises et écart d'acquisition	15
4.6 Immobilisations corporelles	16
4.7 Immobilisations incorporelles	17
4.8 Base d'évaluation des stocks.....	17
4.9 Créances clients et autres débiteurs.....	18
4.10 Trésorerie et équivalent de trésorerie	18
4.11 Dépréciation des actifs.....	18
4.12 Avantages du personnel.....	19
4.13 Provisions	20
4.14 Chiffre d'affaires	20
4.15 Crédit Impôt Recherche.....	21
4.16 Autres aides publiques.....	21
4.17 Classement des charges opérationnelles.....	22
4.18 Paiements au titre des contrats de locations	22
4.19 Produits et charges financiers	22
4.20 Impôt sur le résultat	22
4.21 Résultat par action	23
5 Tableau des flux de trésorerie	23
6 Détermination de la juste valeur	23
7 Gestion des risques financiers.....	24
8 Secteurs opérationnels	27
9 Tests de perte de valeur sur l'écart d'acquisition et, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	28
10 Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	29
11 Immobilisation corporelles.....	30
12 Créances d'exploitation.....	31
13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	32

14	Capital social	32
15	Actions propres	33
16	Provisions	33
17	Passifs financiers	34
17.1.	Répartition courant / non courant	34
17.2.	Dettes financières et échéancier de remboursement	35
18	Autres passifs courants – Dettes d’exploitation	35
19	Juste valeur des instruments financiers	35
20	Chiffre d’affaires et autres produits d’exploitation	36
21	Charges d’exploitation	37
21.1.	Frais de recherche et développement	37
21.2.	Frais administratifs et commerciaux	37
21.3.	Effectifs	37
22	Paielements fondés sur des actions	37
23	Autres produits et charges opérationnels	40
24	Produits et charges financiers	41
25	Impôt sur les résultats	41
25.1.	Actifs et passifs d’impôts différés	41
25.2.	Charge d’impôt sur le résultat	42
25.3.	Preuve d’impôt	42
26	Résultats par action	43
26.1.	Résultat de base par action	43
26.2.	Résultat dilué par action	43
27	Parties liées	43
28	Engagements hors bilan	44
29	Honoraires des commissaires aux comptes	44
30	Evénements postérieurs à la clôture	44
31	Liste des sociétés consolidées	45

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	2013	2012 *
Ecart d'acquisition	9	1 095	27 643
Immobilisations incorporelles	10	5 526	10 178
Immobilisations corporelles	11	3 869	5 484
Actif financier	19	1 510	1 422
Impôts différés actifs	25.1	-	3 392
Actifs non courants		12 001	48 119
Stocks		367	707
Créances d'exploitation	12	12 018	16 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	7 559	21 808
Actifs courants		19 945	38 916
TOTAL DEL'ACTIF		31 946	87 036

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	2013	2012 *
Capital social	14	1 054	1 024
Primes d'émission		133 244	130 961
Réserves		(68 232)	(50 668)
Résultat net part du groupe		(61 033)	(21 896)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		5 032	59 420
Participation ne donnant pas le contrôle		(216)	2 086
Capitaux propres		4 815	61 506
Emprunts et dettes financières non courants	17	3 375	3 303
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	16	437	513
Provisions non courantes	16	-	272
Impôts différés passifs	25.1	-	-
Passifs non courants		3 812	4 088
Emprunts et dettes financières courants	17	691	988
Dettes d'exploitation	18	20 174	20 452
Provisions courantes		2 454	-
Passifs courants		23 319	21 441
TOTAL DU PASSIF		31 946	87 036

* Les chiffres 2012 ont été retraités de l'impact de l'application d'IAS 19 révisée décrit en note 2.3 des comptes consolidés

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(En milliers d'euros)	Note	2013	2012*
Chiffre d'affaires	20	7 706	11 301
Autres produits d'exploitation	20	8 817	9 731
Produits d'exploitation		16 523	21 032
Coût des redevances		(614)	(1 535)
Frais de recherche et développement	21.1	(24 941)	(19 008)
Frais administratifs et commerciaux	21.2	(22 080)	(19 528)
Dépréciation des écarts d'acquisition		(25 683)	-
Autre produits opérationnels	23	1 282	1 054
Autres charges opérationnelles	23	(2 872)	(1 807)
Résultat opérationnel		(58 384)	(19 792)
Produits financiers	24	706	1 099
Charges financières	24	(1 041)	(2 425)
Résultat financier		(335)	(1 325)
Impôts sur le résultat	25.2	(3 392)	(1 193)
Résultat de la période		(62 111)	(22 310)
Attribuable: aux propriétaires		(61 033)	(21 896)
aux participations ne donnant pas le contrôle		(1 077)	(414)
Autres éléments du résultat global:			
Ecarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi		70	(132)
Ecart de conversion - activités à l'étranger		(689)	1 258
Résultat global de la période		(62 731)	(21 184)
Attribuable: aux propriétaires		(61 653)	(20 770)
aux participations ne donnant pas le contrôle		(1 077)	(414)
Résultat de la période par action:			
- Résultat de base par action (en euros)		(2,96)	(1,10)
- Résultat dilué par action (en euros)		(2,96)	(1,10)

* Les chiffres 2012 ont été retraités de l'impact de l'application d'IAS 19 révisée décrit en note 2.3 des comptes consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En milliers d'euros)		2013	2012*
Résultat de la période		(62 111)	(22 310)
Ajustements pour:			
Amortissements et dépréciation sur actifs non courants		33 264	3 668
Dépréciation des éléments du BFR		(71)	569
Pertes ou profits sur cessions d'actifs immobilisés			146
Charge / (Produit) financier net		335	1 368
Impôt sur les bénéfices		3 392	1 193
Paie ment sur base d'actions		461	220
Variation nette des provisions		2 075	220
Capacité d'autofinancement		(22 655)	(14 926)
(Augmentation) / Diminution du stock		335	(81)
(Augmentation) / Diminution des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		3 958	(3 655)
(Augmentation) / Diminution des créances de subvention et de CIR		155	(1 832)
Augmentation / (Diminution) des dettes d'exploitation		(1 450)	2 717
Augmentation / (Diminution) des produits constatés d'avance		1 131	(2 190)
Variation du besoin en fonds de roulement		4 129	(5 041)
Intérêts reçus / (payés)		(33)	224
Impôts sur les bénéfices (payés)			
Flux nets de trésorerie des activités opérationnelles		(18 560)	(19 743)
Décaissements au titre des frais de développement capitalisés net de CIR		(895)	(3 391)
Acquisition d'autres immobilisations incorporelles		(62)	(250)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(429)	(507)
Acquisition d'autres actifs non courants		(122)	(462)
Effet du changement de périmètre de consolidation			-
Flux nets de trésorerie sur investissements		(1 509)	(4 610)
Augmentation de capital		5 818	2 704
Emprunts		(384)	282
Encaissements résultant d'opérations de cession bail		-	764
Vente et rachat d'actions propres		-	(25)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		5 434	3 725
Incidences des variations des taux de change		438	-
Variation de la trésorerie nette		(14 197)	(20 628)
Trésorerie nette au 1er janvier		21 808	42 384
Ecart de change sur trésorerie en devises		(53)	53
Trésorerie nette en fin de période		7 559	21 808
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		(14 197)	(20 628)

* Les chiffres 2012 ont été retraités de l'impact de l'application d'IAS 19 Révisée décrit en note 2.3 des comptes consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital Social	Primes d'émission	Reserves consolidées	Réserves de conversion	Autres Réserves	Total Réserves	Résultat de la période	Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	Participation ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Solde au 31/12/2011 tel que publié	706	79 691	(28 157)	185	(25)	(27 996)	(23 838)	28 563	-	28 563
Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée			(87)			(87)		(87)		(87)
Solde au 1er janvier 2012 retraité	706	79 691	(28 244)	185	(25)	(28 083)	(23 838)	28 476	-	28 476
Exercice BSA/ BSPCE	2	207	193			193	-	402	-	402
Augmentation de capital	315	51 068				-	-	51 383	2 500	53 883
Réserve de conversion			46	1 258		1 304	-	1 304	-	-
Résultat de l'exercice						-	(21 856)	(21 856)	(414)	(22 270)
Affectation du Résultat			(23 838)			(23 838)	23 838	-	-	-
Autres		(5)	(74)		25	(49)	-	(54)	-	(54)
Titres autodétenus			(62)			(62)	-	(62)	-	(62)
Solde au 31/12/2012 tel que publié	1 024	130 961	(51 891)	1 443	-	(50 448)	(21 856)	59 680	2 086	61 766
Retraitement lié à l'application d'IAS 19 révisée			(220)			(220)	(40)	(260)		(260)
Solde au 31/12/2012 retraité	1 024	130 961	(52 111)	1 443	-	(50 668)	(21 896)	59 420	2 086	61 505
Exercice BSA/ BSPCE	30	2 288	461			461	-	2 779	-	2 779
Ecart actuariel			61			61	-	61	9	70
Augmentation de capital			3 307			3 307	-	3 307	193	3 500
Réserve de conversion				(689)		(689)	-	(689)	-	(689)
Résultat de l'exercice						-	(61 033)	(61 033)	(1 077)	(62 111)
Affectation du Résultat			(21 896)			(21 896)	21 896	-	414	414
Autres		(5)	1 427		5	1 433	-	1 427	(1 842)	(414)
Titres autodétenus			(240)			(240)	-	(240)	-	(240)
Solde au 31/12/2013	1 054	133 244	(68 991)	754	5	(68 232)	(61 033)	5 032	(216)	4 815

* Les chiffres 2012 ont été retraités de l'impact de l'application d'IAS 19 Révisée décrit en note 2.3 des comptes consolidés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 Entité présentant les états financiers

Collectis est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Paris.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 comprennent la Société, ses trois filiales françaises, Collectis Bioresearch, Collectis Therapeutics et Ectycell, ses deux filiales situées aux Etats-Unis, Collectis Plant Sciences Inc, Collectis Bioresearch Inc, et Collectis AB basée en Suède (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). Les deux filiales Scéil PTE à Singapour et Scéil FZ à Dubaï créée au cours du 2^e semestre 2013 n'ont pas été intégrées au périmètre de consolidation dans la mesure où sur l'exercice 2013 leur activité n'a pas été significative.

Pionnier de l'ingénierie des génomes, Collectis conçoit et commercialise des outils innovants, les méganucléases et les TALENs, permettant d'intervenir de façon maîtrisée sur l'ADN, au service de trois objectifs : comprendre, produire et soigner. Ces « matériels » ont des applications dans les domaines de la recherche, de la bioproduction et de l'agriculture biotechnologique, ainsi que dans le domaine thérapeutique et des cellules souches.

2 Faits marquants de l'exercice

En 2012, le Groupe avait redéfini son organisation autour de 3 grands secteurs stratégiques. Cette réorganisation s'est poursuivie au cours de l'année 2013.

Collectis bioresearch a lancé de nouvelles gammes de produits : CanCELLTM, lignées cellulaires destinées à la recherche en oncologie et à la découverte de nouveaux médicaments, VizuCELLTM, lignées cellulaires qui, grâce à des marqueurs fluorescents, facilitent l'étude des modifications des cellules pour les chercheurs en biologie cellulaire et Compact TALENTM, un nouvel outil ultra-précis qui permet une vectorisation facilitée ainsi que l'édition du génome des cellules vivantes.

Au mois de décembre 2013, la société Collectis a apporté à Collectis bioresearch l'ensemble des titres qu'elle détenait dans la société Ectycell et la Caisse de Dépôts et Consignations a souscrit à une augmentation de capital de la société Collectis bioresearch à hauteur de 3,5 millions d'euros en numéraire. A l'issue de ces opérations, la société Ectycell est détenue à 100% par la société Collectis bioresearch dont les deux actionnaires sont la société Collectis à hauteur de 75% et la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 25%.

Collectis Plant Sciences a progressé dans ses partenariats et dans le développement de ses propres produits (huile de soja améliorée, réduction du développement d'agents toxiques dans la pomme de terre).

Collectis Therapeutics a poursuivi ses travaux de recherche et développement dans le domaine des thérapies immuno-adoptives en oncologie (Leucémie Lymphoïde Chronique, Leucémie Lymphoblastique Aigüe). Dans ce cadre, Collectis a établi la preuve de concept *in vivo* chez l'animal de son produit phare UCART19 comme traitement curatif de certaines leucémies.

Par ailleurs, l'office des brevets nord-américain (USPTO) a délivré à Collectis SA en mai dernier 3 nouveaux brevets portant sur les TALENTM (nucléases effectrices, permettant de couper de manière très ciblée n'importe quelle séquence d'ADN), renforçant ainsi la propriété intellectuelle de Collectis dans le domaine de la biologie synthétique.

En juillet, Collectis a lancé son offre grand public ScéilTM dédiée à la transformation de cellules adultes en cellules souches iPS et à leur stockage.

En décembre 2013, Collectis a annoncé l'accélération de son recentrage stratégique sur les domaines thérapeutique et agro-industriel. Ceci implique des restructurations et notamment la réduction des coûts de fonctionnement de certains secteurs d'activité du Groupe, dont Collectis bioresearch. Ainsi, un plan social concernant les sociétés Collectis, Collectis bioresearch et Ectycell et touchant 36 personnes a été mis en œuvre au cours du premier trimestre 2014. Ceci s'ajoute à la baisse des effectifs qui ont régulièrement décru au cours de l'exercice 2013, passant de 228 Equivalents Temps Plein en janvier, à 193 fin décembre.

L'objectif de la Société est de réduire de manière très significative les pertes d'exploitation des activités «outils et services», mais aussi de préparer la cession de tout ou partie des actifs de ce pôle, pour concentrer ses efforts sur les deux activités susceptibles de créer le plus de valeur actionnariale: le thérapeutique et les plantes.

La prise en compte de cette nouvelle orientation stratégique induit la dépréciation très conséquente (impairment) de la valeur comptable de certains des actifs du pôle « outils et services ».

Ainsi, le compte de résultat de l'année 2013 a été fortement impacté par ces quelques éléments non-récurrents significatifs :

- Dépréciation d'écarts d'acquisition (Goodwill) pour un montant de 25.683 K€
- Dépréciation de frais de recherche et développement capitalisés pour un montant de 3.005 K€. Cette charge est incluse dans les frais de recherche et développement.
- Dépréciation de diverses immobilisations corporelles pour un montant de 348 K€.
- Provision de 1.865 K€ incluse dans les autres charges opérationnelles qui correspond au coût du Plan de Sauvegarde de l'Emploi évoqué ci-dessus.
- Dépréciation d'impôts différés actif nets des impôts différés passif pour un montant de 3.392 K€ figurant dans la rubrique Impôts sur le résultat.

Ce recentrage et les mesures qui ont été prises visent notamment à réduire de manière significative les charges du Groupe et ses besoins en trésorerie. Ces opérations conjuguées à l'obtention de nouveaux accords de collaboration et à l'entrée au capital d'investisseurs étrangers au cours du premier trimestre 2014 permettent à Collectis d'avoir une bonne visibilité financière sur les prochaines années. Ceci est décrit dans le paragraphe 7 « Risques de liquidité ».

3 Base de préparation

3.1 Remarques préliminaires

La date de clôture des comptes consolidés est fixée au 31 décembre de chaque année. Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture des comptes consolidés, soit le 31 décembre.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 avril 2014. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

3.2 Déclaration de conformité et principes comptables

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2013. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces principes ne diffèrent par ailleurs pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2013 :

- amendement à IAS 19 « Avantages au personnel » ;
- amendement à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global »
- IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur ;
- amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » ;
- amendement à IAS 12 « Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents » ;
- améliorations annuelles des normes internationales d'information financière du cycle 2009-2011.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est obligatoire qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 révisée « Etats financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- amendements à IFRS 10, 11 et 12 « Dispositions transitoires » ;
- amendement à IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers ».

L'impact de ces normes est en cours d'analyse, et à ce stade, le management prévoit que l'application de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

3.3 Changement de méthode comptable

L'IASB a publié l'amendement à IAS 19 « avantages au personnel », qui a été adopté par l'Union Européenne le 6 juin 2012.

Les principaux changements résultant de cette révision sont :

- la suppression de l'option de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies selon la méthode du corridor ;
- la modification du mode de calcul de la composante financière, avec la suppression du rendement attendu des actifs de couverture ;
- la comptabilisation immédiate du coût des services passés non acquis en résultat.

L'application rétrospective d'IAS 19 révisée, applicable au 1^{er} janvier 2013, a conduit à la modification des états financiers consolidés au 31 décembre 2012, par rapport à ceux publiés en avril 2013. L'impact de ces retraitements est le suivant :

Impact sur le bilan au 31 décembre 2012

ACTIF (en milliers d'euros)	2012 tel que publié	Impact IAS 19 révisée	2012 retraité
Ecart d'acquisition	27 643		27 643
Immobilisations incorporelles	10 178		10 178
Immobilisations corporelles	5 484		5 484
Actif financier	1 422		1 422
Impôts différés actifs	3 392		3 392
Actifs non courants	48 119		48 119
Stocks	707		707
Créances d'exploitation	16 400		16 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 808		21 808
Actifs courants	38 916		38 916
TOTAL DEL'ACTIF	87 036		87 036

PASSIF (en milliers d'euros)	2012 tel que publié	Impact IAS 19 révisée	2012 retraité
Capital social	1 024		1 024
Primes d'émission	130 961		130 961
Réserves	(50 449)	(220)	(50 668)
Résultat net part du groupe	(21 856)	(40)	(21 896)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	59 680	(260)	59 420
Participation ne donnant pas le contrôle	2 086		2 086
Capitaux propres	61 766	(260)	61 505
Emprunts et dettes financières non courants	3 303		3 303
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	253	260	513
Provisions non courantes	272		272
Impôts différés passifs	-		-
Passifs non courants	3 828	260	4 088
Emprunts et dettes financières courants	988		988
Dettes d'exploitation	20 452		20 452
Provisions courantes	-		-
Passifs courants	21 441		21 441
TOTAL DU PASSIF	87 036		87 036

Impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2012

(En milliers d'euros)	2012 tel que publié	Impact IAS 19 révisée	2012 retraité
Chiffre d'affaires	11 301		11 301
Autres produits d'exploitation	9 731		9 731
Produits d'exploitation	21 032		21 032
Coût des redevances	(1 535)		(1 535)
Frais de recherche et développement	(18 981)	(27)	(19 008)
Frais administratifs et commerciaux	(19 528)		(19 528)
Dépréciation des écarts d'acquisition	-		-
Autre produits opérationnels	1 054		1 054
Autres charges opérationnelles	(1 807)		(1 807)
Résultat opérationnel	(19 764)	(27)	(19 792)
Produits financiers	1 099		1 099
Charges financières	(2 412)	(13)	(2 425)
Résultat financier	(1 312)	(13)	(1 325)
Impôts sur le résultat	(1 193)		(1 193)
Résultat de la période	(22 270)	(40)	(22 310)
Attribuable: aux propriétaires	(21 856)		(21 896)
aux participations ne donnant pas le contrôle	(414)		(414)
Autres éléments du résultat global:			
Ecart actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi		(132)	(132)
Ecart de conversion - activités à l'étranger	1 258		1 258
Résultat global de la période	(21 012)	(172)	(21 184)
Attribuable: aux propriétaires	(20 598)		(20 770)
aux participations ne donnant pas le contrôle	(414)		(414)
Résultat de la période par action:			
- Résultat de base par action (en euros)	(1,10)		(1,10)
- Résultat dilué par action (en euros)	(1,10)		(1,10)

3.4 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants dans l'état de situation financière:

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et
- Les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur.

3.5 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

3.6 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés, sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 3.7 – estimation des frais de développement capitalisés,
- Note 3.12 et 21 – évaluation des paiements fondés sur des actions,
- Notes 3.20 et 24.1 – évaluation des actifs d'impôts différés.
- Notes 3.13 et 15 – provisions
- Note 3.5 et 3.11 – regroupement d'entreprises et écart d'acquisition, dépréciation des actifs
- Note 4.15 et 4.16 – crédit d'impôt recherche et autres aides publiques

4 Principales méthodes comptables

4.1 Principes de consolidation

i. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse excepté pour les deux filiales Scéil PTE à Singapour et Scéil FZ à Dubaï qui, comme indiqué précédemment, n'ont pas été intégrées au périmètre de consolidation. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées si nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

ii. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

4.2 Monnaie étrangère

i. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion d'éléments monétaires correspondent à la différence entre le coût amorti libellé dans la monnaie fonctionnelle à l'ouverture de la période, ajusté de l'impact du taux d'intérêt effectif et des paiements sur la période, et le coût amorti libellé dans la monnaie étrangère converti au cours de change à la date de clôture.

ii. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions ou en pratique, au cours moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

4.3 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers du Groupe, hors trésorerie, sont classés suivant l'une des catégories suivantes :

- Prêts et créances ;
- Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;

Le Groupe ne détient pas de dérivés.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés en actifs courants hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date de clôture.

Les prêts et créances accordés sont évalués selon la méthode du coût historique (coût amorti – taux d'intérêt effectif). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, majoré des intérêts courus. Ils font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, des SICAV et des dépôts à terme convertibles en liquidité à tout moment.

Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les passifs financiers à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes fournisseurs et autres dettes, dont les avances remboursables.

Passifs financiers dérivés

Le groupe a émis en 2011 des Obligations Remboursables en Actions comportant un dérivé incorporé et qui ont été intégralement remboursées le 3 février 2012.

Le groupe n'a plus d'actifs financiers dérivés en 2013.

4.4 Capital

Le capital n'est constitué que d'actions ordinaires au 31 décembre 2013.

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

4.5 Regroupement d'entreprises et écart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2011 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée :

- La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.
- Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus. Ces coûts directement attribuables à l'acquisition concernent notamment les honoraires de juristes et autres honoraires professionnels.
- Les compléments de prix éventuels sont obligatoirement évalués, à la juste valeur, à la date de prise de contrôle.
- Les passifs éventuels comptabilisés dans le cadre du regroupement d'entreprises ne comprennent que les obligations actuelles, évaluables de manière fiable, pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable.
- Le Groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme
 - la juste valeur de la contrepartie transférée
 - plus le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
 - plus, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
 - moins le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et passifs repris.

Les actifs incorporels de type brevets, marques, contrat, sont reconnus comme actifs identifiables acquis, et enregistrés séparément du goodwill si, à la date d'acquisition ils répondent à la définition d'un actif incorporel selon la norme IAS 38. Selon cette dernière, les actifs répondent à la définition d'un actif incorporel s'ils sont identifiables, contrôlés par l'entreprise, porteurs d'avantages économiques futurs et que leur juste valeur peut être mesurée de manière fiable. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Après sa comptabilisation initiale, un écart d'acquisition positif n'est pas amorti mais soumis à un test de perte de valeur à chaque clôture. Une éventuelle dépréciation est constatée directement au compte de résultat.

Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

Lorsqu'aux termes d'un contrat de location dont le Groupe est preneur, il apparaît que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au preneur, les actifs correspondants sont inscrits lors de leur première comptabilisation, en immobilisations corporelles, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières.

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

▪ Matériel de laboratoire	3-15 ans
▪ Matériel de bureau	5 ans
▪ Matériel informatique	3 ans
▪ Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations relatives à des contrats de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif, plus importante que celle du contrat, dans la mesure où le Groupe pourra obtenir le transfert de propriété en fin de contrat, ou bien sa prolongation à des conditions de prix plus intéressante.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus et, le cas échéant, ajustés à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir note « Dépréciation des actifs »). Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits et charges opérationnelles » du compte de résultat.

4.7 Immobilisations incorporelles

i. Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'œuvre directe et les frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue et les coûts d'emprunts relatifs au développement d'actifs qualifiés. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais de développement capitalisés sont amortis sur une période de 5 ans.

Par prudence, et compte tenu des pratiques couramment utilisées dans le secteur des biotechnologies, le Groupe a décidé de ne plus capitaliser de dépenses de développement depuis le 1^{er} juillet 2013.

ii. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Licences et brevets : 20 ans

4.8 Base d'évaluation des stocks

Le stock de consommables de production (produits pharmaceutiques, chimiques, etc.) est valorisé au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'achat est déterminé selon la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

4.9 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont enregistrées à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale de facturation, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. Par la suite, ces créances d'exploitation sont évaluées au coût amorti. Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable.

4.10 Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie est composée de liquidités sur des comptes courants bancaires, de SICAV ainsi que de dépôts à terme. Ces derniers peuvent être convertis à tout moment en un montant connu de trésorerie sans aucun risque sur le capital. Seule la rémunération due à la Société sur ces dépôts, peut être impactée par une sortie anticipée, mais la valeur reconnue dans les comptes, intègre seulement la valorisation minimum acquise en cas de sortie anticipée.

4.11 Dépréciation des actifs

Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti, la reprise est comptabilisée en résultat.

Immobilisations incorporelles, corporelles et écart d'acquisition

Les immobilisations incorporelles, corporelles et l'écart d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an.

Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa valeur de réalisation ou à sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure.

Lorsque la valeur recouvrable est appréciée par référence à la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance appréciées sur une durée de 5 ans pour les années de 2014 à 2018 avec prise en compte d'une projection à l'infini ainsi qu'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Les hypothèses de croissance retenues n'intègrent pas d'opération de croissance externe. Les risques spécifiques à l'UGT testée sont en grande partie traduits dans le choix des hypothèses retenues pour la détermination des flux de trésorerie et dans le taux d'actualisation retenu.

Lorsque la valeur comptable d'un actif devient inférieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

Méthodologie suivie :

- Niveau et méthode du test :

Les tests de perte de valeur pour l'écart d'acquisition et les actifs incorporels et corporels sont réalisés au niveau de chaque UGT (périmètre déterminé pour chaque secteur opérationnel).

Ainsi qu'il est expliqué plus en détails dans les paragraphes 7 et 8 de cette annexe, le Groupe a décidé de se recentrer principalement sur les deux pôles « Thérapeutique » et « Plantes ». Par conséquent, à la fin de l'exercice 2013, le pôle « Outils et Services » a été l'objet de mesures de restructuration visant à réduire les pertes opérationnelles mais aussi à préparer la cession éventuelle de tout ou partie des actifs qui lui sont rattachés.

Deux méthodes différentes ont donc été appliquées en fonction des pôles concernés :

- Pôle Thérapeutique et pôle Plantes : comparaison de la valeur comptable à la valeur d'utilité.
- Pôle Outils et Services : comparaison de la valeur comptable à la valeur de réalisation. Cette dernière a été déterminée en prenant pour référence les montants évoqués lors de contacts initiés dans le cadre d'une cession potentielle.

- Taux utilisés :

Les valeurs d'utilité prises en compte dans le cadre des tests de perte de valeur sont déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, actualisés à un taux calculé sur la base du coût moyen pondéré du capital. Ce taux reflète les meilleures estimations du management de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT. Le taux d'actualisation retenu est ainsi de 14% au 31 décembre 2013.

Les flux de trésorerie futur au-delà de 5 ans sont projetés à l'infini en utilisant un taux de croissance de 1,5%.

Ces taux sont ceux utilisés par les analystes financiers du secteur d'activité qui couvrent la valeur.

4.12 Avantages du personnel

Provision pour retraites et avantages assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé et les hypothèses démographiques propres à chaque entité.

Ces engagements font l'objet d'une provision au passif de l'état de situation financière.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre

encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

Avantages à court terme

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et de participation et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Paielements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE ») et des Attributions d'Actions Gratuites (« AGA ») accordés aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises pour lesquelles les conditions d'acquisition de services et de performance sont remplies.

Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 2.

4.13 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges financières.

Le Groupe a mis en œuvre fin 2013 un plan de sauvegarde de l'emploi sur les sociétés Collectis SA, Collectis bioresearch et Ectycell.

L'annonce du plan ayant fait l'objet d'une communication détaillée au Comité d'Entreprise avant le 31 décembre 2013, une provision de 1 865k€ a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

Cette provision est composée :

- des indemnités légales et négociées pour un montant de 916 k€,
- de dispenses d'activités de 2 mois qui ont été accordées aux salariés concernés pour un montant de 340 k€,
- du coût des mesures d'accompagnement pour un montant de 609 k€.

4.14 Chiffre d'affaires

Accords de licence

Les produits issus des licences de brevets consistent généralement en des droits d'accès à la technologie payés à la signature de l'accord et non remboursables, en financement par paiements d'étapes et en d'autres paiements comme les redevances.

Droits d'accès à la technologie payés à la signature de l'accord et non remboursables

Dans le cas où Collectis n'a pas d'implication dans le projet postérieurement à la signature, ces droits sont enregistrés en chiffre d'affaires à la réalisation des engagements contractuels.

Dans le cas où Collectis conserve une implication significative dans le projet, notamment en contribuant aux travaux de développement de la technologie, postérieurement à la signature, ces droits sont enregistrés en chiffre d'affaires de façon étalée sur une période pertinente au regard des spécificités du contrat.

Paiements d'étape

Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à leur règlement par le tiers devant être levées par Collectis. Les faits générateurs peuvent être des résultats scientifiques obtenus par Collectis ou par le client ou encore des approbations réglementaires ou la commercialisation de produits issus des travaux de développement réalisés dans le cadre de l'accord.

Redevances

Les redevances de licences sont basées sur les ventes réalisées par les licenciés de produits ou de technologies. Elles sont comptabilisées selon les termes de l'accord de licence lorsque les ventes peuvent être déterminées de façon fiable et que la recouvrabilité des créances nées des redevances à percevoir est raisonnablement assurée.

Ventes de produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre des activités. Les produits provenant de la vente de produits sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Ventes de services

Les différentes entités du groupe peuvent également proposer à leurs clients des prestations de service, ou des contrats de recherche et développement, comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages significatifs inhérents aux prestations ont été transférés à l'acheteur.

4.15 Crédit Impôt Recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés. Ce crédit d'impôt recherche est comptabilisé comme une subvention, en autres produits d'exploitation.

4.16 Autres aides publiques

Le Groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides publiques, sous forme de subventions ou d'avances remboursables.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en autres produits d'exploitation sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées.

Les avances remboursables, soumises ou non à intérêts, sont destinées à financer les programmes de recherche. Ces avances sont comptabilisées en dettes financières. Les avantages résultant de financements accordés à taux bonifiés sont traités comme des subventions et sont donc comptabilisés au passif de l'état de la situation financière puis rapportés au compte de résultat en autres produits d'exploitation au même rythme que les coûts que le prêt finance.

4.17 Classement des charges opérationnelles

Le coût des redevances est constitué par les coûts de « licensing in », constitué des redevances que doit payer le Groupe pour avoir le droit d'exploiter les licences de brevets concédées par des partenaires (redevances proportionnelles au chiffre d'affaires réalisé, utilisant ces brevets, redevances fixes annuelles...).

Les charges de recherche et développement incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que l'amortissement des frais de développement capitalisés.

Les coûts administratifs regroupent les fonctions de Direction Générale et de support (finance, juridique, « business development », propriété intellectuelle, juridique, informatique...).

4.18 Paiements au titre des contrats de locations

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

Lorsqu'aux termes d'un contrat de location dont le Groupe est preneur, il apparaît que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au preneur, les actifs correspondants sont inscrits lors de leur première comptabilisation, en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière du Groupe, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières.

4.19 Produits et charges financiers

Le résultat financier net comprend les intérêts sur les placements, les intérêts à payer sur les emprunts, la variation de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers, les profits et pertes de change et les effets d'actualisation et de désactualisation.

4.20 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible dans un délai de 5 ans.

4.21 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, ajusté de l'impact des actions propres.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (BSA et BSPCE attribués aux membres du personnel).

5 Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidés selon la méthode indirecte.

6 Détermination de la juste valeur

Certaines méthodes comptables et informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

- (i) Placement en titres de capitaux propres et d'emprunts
La variation de la juste valeur des instruments financiers est comptabilisée par le biais du compte de résultat et est déterminée par référence à leur dernier cours acheteur coté à la date de clôture qui relève du niveau 1 de la juste valeur tel que défini par IFRS 7.
- (ii) Clients et autres débiteurs
La juste valeur des clients et autres débiteurs est estimée sur la base de la valeur des flux de trésorerie futurs, actualisée au taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

(iii) Dérivés

Le Groupe ne dispose pas d'instruments financiers dérivés.

(iv) Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

(v) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des BSA, BSPCE et AGA attribués aux membres du personnel est évaluée selon la formule de Black and Scholes.

Les données nécessaires à l'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la maturité des instruments, les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat). Les conditions de service et de performance attachées aux transactions, qui ne sont pas des conditions de marché, ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

7 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de change

Une part des produits du Groupe (62% en 2013), provient de pays dans lesquels l'euro, devise de reporting du Groupe, n'est pas la monnaie transactionnelle.

La stratégie de Collectis est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats. Certains accords sont signés en dollars US et d'autres en couronnes suédoises. La trésorerie de la Société est investie dans des produits de placement en euros exclusivement. Au 31 décembre 2013, 79% de la trésorerie de la Société était en euros.

La politique de la Société étant de ne pas recourir à des instruments de couverture, la Société est ainsi exposée, mais faiblement, à la variation des taux de change euro-dollar US et euro-couronne suédoise.

La Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité résulte dans une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance en renforçant ses fonds propres, par augmentation de capital ou émission d'obligations remboursables en actions (ORA). La dernière émission d'ORA date du 3 octobre 2011 et elle a été remboursée le 3 février 2012. La société n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires, elle bénéficie toutefois d'avances remboursables obtenues dans le cadre de ses projets de recherche, mais ces avances ne sont remboursables qu'en cas de succès commercial des projets financés. En conséquence, la Société n'est pas exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

Les activités du Groupe ont été globalement déficitaires sur les 3 dernières années et pourraient continuer à l'être à court terme.

Au 31 décembre 2013, le Groupe disposait d'un montant de liquidités s'élevant à 7,6 millions d'euros. Depuis, deux événements marquants sont venus renforcer la solidité financière de Collectis :

- 17 février 2014 : signature d'un accord de collaboration avec Servier. Cet accord prévoit le versement d'un montant de 7,55 millions d'euros à la signature et jusqu'à 105 millions d'euros pour chacun des six candidats médicaments potentiellement développés.

- 24 mars 2014 : réalisation d'une augmentation de capital de 20,5 millions euros souscrite par des investisseurs institutionnels spécialisés basés aux Etats-Unis.

Hors événement exceptionnel, la société estime que le montant actuel de ses liquidités devrait lui permettre de financer ses activités opérationnelles sur les prochains dix-huit mois.

Risque de taux d'intérêt

A ce jour, le Groupe n'a contracté aucun emprunt, en dehors d'avances remboursables qui contractuellement soit ne porte pas d'intérêts, soit sont à taux fixe. Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux en ce qui concerne son passif.

Il l'est en revanche dans le cadre de la gestion de ses liquidités qui s'élevaient respectivement aux 31 décembre 2012, et 2013 à 21 808 K€ et à 7 559 K€. La politique de placement, très prudente, repose exclusivement sur des produits, liquides, et à capital garanti.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque proviendrait essentiellement des créances clients, de la créance de Crédit d'Impôt Recherche, et des titres de placement.

Compte tenu de la qualité des créanciers actuels du Groupe (Etat, banques, clients), le risque de crédit peut être considéré comme faible; au 31 décembre 2013 des créances clients ont été provisionnées, intégralement, suite à un litige et à un risque de ne pas recouvrer certaines créances clients, pour un montant de 534 K€. Les montants provisionnés au titre de l'année 2012 étaient de 613 K€.

Risque de marché

(a) Risque de liquidité

En raison de la taille de sa capitalisation boursière actuelle et de son flottant, le marché des actions de la Société est peu liquide mais néanmoins actif. La Société ne peut garantir que le marché de ses actions restera actif ou se développera.

Le défaut de marché actif pourrait affecter la valeur des actions de la Société et la possibilité pour les actionnaires de céder leurs titres au moment souhaité. Un marché peu actif pourrait en outre, dans le futur, affecter la capacité de la Société à lever des fonds par émission de nouvelles actions et à acquérir des sociétés, produits ou technologies par échange d'actions.

(b) Risques spécifiques pouvant avoir un impact sur le cours de l'action

Les actions des sociétés de biotechnologie sont particulièrement volatiles et il est possible que cette situation perdure. Les facteurs suivants, s'ajoutant aux autres facteurs décrits dans le présent prospectus, pourraient avoir une influence significative sur la volatilité et le cours de l'action de la Société :

- les communiqués de presse publiés par la Société ;
- les résultats des études précliniques et essais cliniques de la Société ou ceux des sociétés partenaires ou concurrentes et plus généralement les résultats publiés concernant les produits de transfert de gènes ;
- la preuve de la sécurité et de l'efficacité des produits de la Société et/ou de ses concurrents ;
- l'annonce par la Société ou ses concurrents d'innovations technologiques ou de la commercialisation de nouveaux produits ;
- les décisions réglementaires ;

- les développements avec des sociétés partenaires ;
- les développements concernant les brevets ou droits de propriété intellectuelle du Groupe ou ceux de ses concurrents, y compris sur le plan contentieux ;
- les conditions de marché propres au secteur d'activité du Groupe et plus généralement celles des secteurs de la santé et des biotechnologies ; et
- le contexte politique, économique et monétaire.

(c) Risques liés à la couverture par les analystes financiers

Le marché des actions de la Société est fortement influencé par la recherche et les rapports que le secteur ou les analystes financiers peuvent publier sur la Société, ses marchés ou ses concurrents. En particulier, si un ou plusieurs analystes financiers qui suivent ou suivront la Société revoyaient leur prix cible à la baisse ou abaissaient leur recommandation, le cours de l'action serait susceptible de baisser significativement et les volumes échangés pourraient également baisser. De même, si la publication de rapports de recherche était limitée et irrégulière ou si un ou plusieurs analystes cessaient de couvrir la Société, le cours et les volumes pourraient chuter et être durablement affectés.

(d) Risques liés à la volatilité des résultats

Les résultats opérationnels de la Société ont été volatiles dans le passé et pourraient continuer à l'être au cours des prochains exercices. Ces fluctuations sont susceptibles de faire varier significativement le cours de l'action, notamment à la baisse. Les facteurs qui pourraient avoir un impact importants sur les résultats opérationnels de la Société incluent, en plus des autres facteurs mentionnés dans le présent document de référence, la capacité de la Société à :

- conclure de nouveaux accords commerciaux et partenariats ;
- transformer en succès commercial ses produits et innovations technologiques ; et
- maintenir ses avantages compétitifs en restant à la pointe de l'innovation.

Par ailleurs, les charges de la Société sont majoritairement constituées de frais fixes et en particulier de frais de recherche et développement internes (charges de personnel) ou externalisés (autres charges opérationnelles). Il n'y a donc pas de lien direct entre la base de coûts et le niveau de revenus de la Société. En conséquence, si ses revenus venaient à décliner brutalement ou à croître moins rapidement que prévu, la Société pourrait ne pas être en mesure de réduire ses coûts opérationnels avec pour conséquence d'accroître ses pertes opérationnelles.

(e) Risques liés à l'actionnariat

Certains actionnaires détiennent ensemble une part significative du capital de la Société et il est donc possible que le cours de ses actions soit affecté de manière significative en cas de cession de leur participation par lesdits actionnaires. La possibilité pour ces actionnaires de céder librement tout ou partie de leur participation dans le capital de la Société est ainsi susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le cours des actions de la Société.

La Société a un nombre important d'actionnaires qui, à sa connaissance, exercent leurs droits de vote de façon indépendante et non concertée.

8 Secteurs opérationnels

Depuis l'exercice 2012, les différentes activités de recherche, de développement et de production du Groupe, ont été regroupées - non pas juridiquement mais en terme d'organisation et de management - en 3 grands secteurs opérationnels.

Le premier, appelé « Pôle Outils et Services », regroupe les activités de Collectis bioresearch, d'Ectycell et les activités de développement et de production de Cellartis. Ce pôle a vocation à développer et commercialiser des outils d'ingénierie du génome (méganucléases, TALENTM..), des lignées cellulaires ingénierées et des services, à destination de tous les laboratoires de recherche en biologie, académiques ou industriels.

Le deuxième, appelé « Pôle Plantes », constitué exclusivement de la société Collectis Plant Sciences basée à New Brighton (USA), a pour mission de développer de nouvelles générations de « traits » pour l'agriculture biotechnologique, soit de manière autonome, soit en partenariat avec de grands industriels. Les revenus attendus de ce pôle sont essentiellement des produits de licences (upfront, milestones, royalties).

Le troisième, appelé « Pôle thérapeutique » regroupait initialement les activités de Collectis Therapeutics (axées essentiellement sur le traitement du cancer avec une attention toute particulière sur les maladies leucémiques) et l'activité développée en partenariat avec la société Novo Nordisk dans le traitement du diabète. Depuis 2013, cette collaboration a évolué et il n'incombe plus à Collectis qu'un rôle de prestataire de services. En conséquence, cette activité a été reclassée dans le Pôle Outil et Services. Le Pôle thérapeutique est donc dorénavant essentiellement centré sur les thérapies immuno-adoptives dans le domaine de l'oncologie.

L'activité de holding du Groupe, hébergée chez Collectis SA, a été regroupée avec ce secteur thérapeutique. Ce pôle regroupe également la recherche amont ainsi que les fonctions de direction et de support.

Comme décrit au paragraphe 2, le Groupe a opéré un recentrage stratégique sur les deux activités « thérapeutique » et « plantes ». Les restructurations associées visent à réduire très fortement les pertes d'exploitations des activités « outils et services » et à préparer la cession de tout ou partie des actifs de ce pôle.

Une conséquence de ce recentrage est la dépréciation très significative (*impairment*) de la valeur comptable de certains des actifs incorporels et corporels devenus non stratégiques.

Ainsi, la stratégie mise en place par le management de Collectis vise à constituer une société de biopharmaceutique innovante centrée sur le pôle thérapeutique et conservant un pôle agro-industriel, ces deux domaines ayant à l'origine en commun les technologies d'ingénierie génomique et cellulaire de Collectis.

2013 (En milliers d'euros)	Outils et Services	Plantes	Thérapeutique	Inter-co	Consolidé
Chiffre d'affaires	5 815	1 283	10 506	(9 898)	7 706
Autres produits d'exploitation	3 181	-	5 636	-	8 817
Produits d'exploitation	8 996	1 283	16 142	(9 898)	16 523
Coût des redevances	(396)	(62)	(533)	377	(614)
Charges de recherche et de développement	(16 188)	(1 521)	(11 656)	4 425	(24 941)
Charges administratives	(9 338)	(795)	(17 043)	5 096	(22 080)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(25 683)	-	-	-	(25 683)
Autre produits opérationnels	35	-	1 247	-	1 282
Autres charges opérationnelles	(1 534)	-	(1 338)	-	(2 872)
Résultat opérationnel	(44 108)	(1 095)	(13 181)	-	(58 384)

2012 (En milliers d'euros)	Outils et Services	Plantes	Thérapeutique	Inter-co	Consolidé
Chiffre d'affaires	5 538	2 566	9 740	(6 542)	11 301
Autres produits d'exploitation	4 338	-	5 392	-	9 731
Produits d'exploitation	9 876	2 566	15 133	(6 542)	21 032
Coût des redevances	(634)	(92)	(1 227)	418	(1 535)
Charges de recherche et de développement	(9 342)	(222)	(11 247)	1 803	(19 008)
Charges administratives	(8 981)	(827)	(14 041)	4 322	(19 528)
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Autre produits opérationnels	525	-	529	-	1 054
Autres charges opérationnelles	(404)	-	(1 403)	-	(1 807)
Résultat opérationnel	(8 960)	1 424	(12 256)	-	(19 792)

Les secteurs opérationnels 2012 sont présentés en tenant compte du reclassement de l'activité développée en partenariat avec la société Novo Nordisk.

Le groupe a décidé de ne pas présenter l'information sectorielle par zone géographique, estimant que le coût de son élaboration était excessif au regard de sa pertinence.

9 Tests de perte de valeur sur l'écart d'acquisition et, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles

Les tests de perte de valeur sur l'écart d'acquisition et sur les immobilisations incorporelles et corporelles ont été effectués selon les principes énoncés au paragraphe 4.11.

Aucun indicateur de perte de valeur n'a été identifié sur le pôle Thérapeutique et sur le pôle Plantes.

Concernant le pôle Outils et Services, la comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur de réalisation nous conduit à constituer une provision d'un montant total de 29 035 K€ sur les valeurs d'actif de ce secteur sur la base d'une valeur réalisable de 2 M€.

Concernant les immobilisations incorporelles, cette provision se décompose en un montant de 25.682 K€ sur le goodwill d'acquisition de la société Collectis AB, de 3.006 K€ sur les actifs incorporels concernant principalement les frais de recherche et développement capitalisés par la société Collectis bioresearch et de 347 K€ sur les immobilisations corporelles des sociétés Collectis Bioresearch et Ectycell.

Après constatation de cette provision, la répartition des actifs du pôle Outils et Services au 31 décembre 2013 est la suivante :

En milliers d'euros	Actifs à tester	Dépréciation	Valeur nette
Ecart d'acquisition	26 778	(25 683)	1 095
Immobilisations incorporelles	5 379	(3 006)	2 373
Immobilisations corporelles	761	(347)	414
Total	32 917	(29 035)	3 882

Les montants de l'écart d'acquisition, des actifs incorporels et corporels par pôle s'élèvent à :

Secteurs opérationnels	31 décembre 2013				31 décembre 2012 (*)			
	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	TOTAL	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	TOTAL
Outils et Services	1 095	2 373	414	3 882	27 643	6 740	1 094	35 477
Thérapeutique	-	1 148	3 103	4 251	-	1 253	4 134	5 387
Plantes	-	2 005	352	2 357	-	2 185	255	2 440
TOTAL	1 095	5 526	3 869	10 490	27 643	10 178	5 484	43 304

Il convient de noter que, suite à l'évolution mentionnée au paragraphe 8 (rattachement de l'activité liée au traitement du diabète au pôle Outils et Services et non plus au pôle Thérapeutique), l'écart d'acquisition auparavant rattaché à l'activité Thérapeutique a été intégralement transféré sur l'activité Outils et Services.

10 Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition

L'évolution du poste Immobilisations incorporelles s'analyse comme suit au cours de l'exercice 2013:

(en '000 EUR)	01/01/2013	Augmentation	Diminution	Dotation de la période	Ecart de change	31/12/2013
Ecart d'acquisition	27 643	-	-		(865)	26 778
Frais de développement capitalisés	9 091	895	-		(147)	9 839
Brevets et Licences	1 855	62	-		-	1 917
Autres immobilisations incorporelles	2 939	-	-		(92)	2 847
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-		-	-
Total, brut	41 527	958	-	-	(1 104)	41 382
Dépréciation des écarts d'acquisition		(25 683)				(25 683)
Amortissement des frais de développement capitalisés	(2 843)		-	(5 053)	56	(7 839)
Amortissement des brevets et licences	(600)		-	(163)	-	(763)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(264)		-	(224)	13	(475)
Total des amortissements	(3 706)	(25 683)	-	(5 440)	69	(34 760)
Total, net	37 821	(24 725)	-	(5 440)	(1 034)	6 621

L'évolution des frais de développement capitalisés s'analyse comme suit au cours de l'exercice 2013:

(en '000 EUR)	01/01/2013	Augmentation	Dotation de la période	Ecart de change	31/12/2013
Frais de développement capitalisés CBR	6 175	327			6 501
Frais de développement capitalisés CPS	2 916	569		(147)	3 338
Frais de développement capitalisés	9 091	895	-	(147)	9 839
Amortissements CBR	(2 112)		(4 389)		(6 501)
Amortissements CPS	(731)		(664)	56	(1 338)
Total amortissements	(2 843)	-	(5 053)	56	(7 839)

La dotation de la période inclut 3.006 K€ correspondant à la dépréciation des frais de recherche et développement capitalisés chez Cellectis bioresearch.

L'évolution du poste Immobilisations incorporelles s'analyse comme suit au cours de l'exercice 2012 :

(en '000 EUR)	01/01/2012	Changement du périmètre de consolidation	Augmentation	Diminution	Dotation de la période	Ecart de change	31/12/2012
Goodwill	26 619	-	-	-		1 024	27 643
Frais de développement capitalisés	5 700	-	3 376	-		16	9 091
Brevets et Licences	1 849	-	11	(5)		-	1 855
Autres immobilisations incorporelles	2 830	-	-	-		109	2 939
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-		-	-
Total, brut	36 998	-	3 386	(5)	-	1 148	41 527
Amortissement des frais de développement capitalisés	(1 354)	-		-	(1 507)	17	(2 843)
Amortissement des brevets et licences	(405)	-		2	(197)	-	(600)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(36)	-		-	(223)	(5)	(264)
Total des amortissements	(1 796)	-	-	2	(1 926)	13	(3 707)
Total, net	35 202	-	3 386	(3)	(1 926)	1 161	37 821

Les montants immobilisés prennent en compte les perspectives de valorisation des actifs sur leur durée de vie, à savoir 5 ans au maximum pour les frais de développement capitalisés et 20 ans au maximum pour les brevets. Comme le prévoit la norme IAS 36, en cas d'indice de perte de valeur de ces actifs, un test de perte de valeur (impairment test) doit être effectué, et peut conduire à déprécier ces actifs au-delà du montant des amortissements annuels (cf. note 9).

11 Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit au cours de l'exercice 2013:

(en '000 EUR)	01/01/2013	Augmentation	Diminution	Dotation de la période	Ecart de change	31/12/2013
Terrains	-	-	-		-	-
Constructions	2 212	169	-		-	2 381
Installations techniques	9 528	356	(61)		(81)	9 741
Autres immobilisations corporelles	365	46			-	411
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-		-	-
Total, brut	12 104	571	(61)	-	(81)	12 533
Amortissement des constructions	(430)		-	(388)	-	(818)
Amortissement des Installations techniques	(5 884)		61	(1 711)	37	(7 497)
Amortissement des autres immobilisations corporelles	(306)			(43)	-	(349)
Total des amortissements	(6 620)	-	61	(2 141)	37	(8 664)
Total, net	5 484	571	-	(2 141)	(45)	3 869

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit au cours de l'exercice 2012:

	01/01/2012	Changement dans le périmètre de consolidation, reclassification	Augmentation	Diminution	Dotation de la période	Ecart de change	31/12/2012
(en '000 EUR)							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	2 212	-	-	-	-	-	2 212
Installations techniques	8 903	-	1 219	(552)	(42)	(42)	9 528
Autres immobilisations corporelles	557	-	111	(304)	-	-	365
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-
Total, brut	11 672	-	1 330	(856)	-	(42)	12 104
Amortissement des constructions	(61)	-	-	-	(369)	-	(430)
Amortissement des Installations techniques	(4 663)	-	-	59	(1 251)	(29)	(5 884)
Amortissement des autres immobilisations corporelles	(328)	-	-	37	(14)	-	(306)
Total des amortissements	(5 053)	-	-	96	(1 634)	(29)	(6 620)
Total, net	6 619	-	1 330	(760)	(1 634)	(71)	5 484

Contrat de location financement

Les installations techniques inscrites au bilan incluent les immobilisations suivantes au titre des contrats de location financement:

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs brutes	5 247	5 122
Amortissements	(3 987)	(2 701)
Valeur nette	1 259	2 420

Les contrats de location financement concernent les équipements de laboratoire et le matériel informatique qui sont pour l'essentiel financés ainsi, dès l'acquisition pour les plus gros équipements, ou par des contrats de lease-back, une à deux fois par an, pour les matériels moins onéreux.

12 Créances d'exploitation

Ce poste s'analyse comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Créances clients brutes	3 222	6 714
Provisions	(534)	(613)
Créances clients nettes	2 687	6 101
Contrat de liquidité	-	244
Créances de CIR et subventions d'investissement	6 137	6 303
TVA déductible	2 555	2 908
Charges constatées d'avance	304	777
Autres actifs courants	335	66
Autres créances courantes	9 331	10 299
Total	12 018	16 400

Toutes les créances d'exploitation sont recouvrables à moins d'un an.

13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Disponibilités	5 404	1 565
Dépôts à terme	443	18 449
Valeurs mobilières de placement (SICAV)	1 712	1 795
Total	7 559	21 808
Découverts bancaires		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 559	21 808

14 Capital social

L'évolution du capital social a été la suivante au cours de l'exercice 2013 :

2013	Nombre d'actions	Capital social en (EUR)
Au 1er janvier 2013	20 477 024	1 023 851
Actions annulés en cours d'exercice		
Actions émises en cours d'exercice*	605 296	30 265
Au 31 décembre 2013	21 082 320	1 054 116

* Augmentation de capital relative à : (i) Emission de 296 actions résultant de l'exercice de BSA 2011 ; (ii) Tirage de 605.000 actions sur l'equity line Kepler.

La société a mis en place en décembre 2012, sur délégation de l'Assemblée générale du 28 juin 2012, une ligne pluriannuelle de financement de fonds propres sous forme d'un « contingent equity line ». Cette opération a consisté en l'émission de 2.000.000 BSA en faveur de la société Kepler Capital Markets et exerçable sur demande de la société, chaque bon donnant droit à souscrire une action avec une décote de l'ordre de 7%.

Entre juillet et octobre 2013 ont été effectués, conformément au contrat de financement en fonds propres conclu avec Kepler, 4 tirages de :

- 80.000 actions au prix unitaire de 4,04 € par action le 30 juillet 2013,
- 300.000 actions au prix unitaire de 4,16 € par action le 5 août 2013,
- 105.000 actions au prix unitaire de 3.49 € par action le 7 octobre 2013,
- 120.000 actions au prix unitaire de 3.15 € par action le 17 octobre 2013.

L'évolution du capital social a été la suivante au cours de l'exercice 2012 :

2012	Nombre d'actions	Capital social en (EUR)
Au 1er janvier 2012	14 129 790	706 490
Actions annulés en cours d'exercice		
Actions émises en cours d'exercice*	6 347 234	317 362
Au 31 décembre 2012	20 477 024	1 023 851

* Augmentation de capital d'un montant nominal de 51,25 euros par l'émission de 1.025 actions d'une valeur nominale de 5 centimes chacune, assortie d'une prime d'émission de 8,95 euros, résultant de l'exercice de BSA 2011.

* Augmentation de capital d'un montant nominal de 312.500 euros par l'émission de 6.250.000 actions d'une valeur nominale de 5 centimes chacune, assortie d'une prime d'émission de 7,95 euros, en remboursement des ORA émises en novembre 2011 au profit du FSI et de Pierre Bastid.

* Augmentation de capital d'un montant nominal de 2.733 euros par l'émission de 54.660 actions d'une valeur nominale de 5 centimes chacune, assortie d'une prime d'émission de 7,79 euros, résultant du paiement en actions des intérêts dus sur les ORA jusqu'au 3 février, date de leur remboursement.

* Augmentation de capital d'un montant nominal de 2.077,45 euros, par l'émission de 41.549 actions d'une valeur nominale de 5 centimes chacune, assortie d'une prime d'émission de 4,72 euros, résultant de l'exercice de BSPCE.

15 Actions propres

Un contrat de liquidité avec la société NATIXIS SECURITIES a été conclu fin 2008. Le versement initial a été de 400 K€. Aucun volume de titre n'est prévu dans le contrat

Le nombre d'actions propres détenues s'élève au 31/12/2013 et 31/12/2012 respectivement à 58.787 titres et 19.575 titres.

Ce contrat donne mandat à NATIXIS d'intervenir sur le marché pour le compte de Cellectis, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

16 Provisions

Le poste Provisions se décompose comme suit au cours de l'exercice 2013:

(en '000 EUR)	01/01/2013 Dotation		Reprise		Changement dans le périmètre	31/12/2013
			utilisée	non utilisée		
Provisions pour litiges	272	590	(272)			590
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	513	9		(85)		437
Autres provisions	-	1 865				1 865
Total	785	2 463	(272)	(85)	-	2 891
Non courant	785	9	(272)	(85)	-	437
Courant		2 454		-	-	2 454

Le montant de 1.865 K€ présenté dans la rubrique autres provisions correspond au coût du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) initié à la fin de l'exercice 2013 et mis en œuvre au cours du premier semestre 2014.

Le poste Provisions se décompose comme suit au cours de l'exercice 2012:

(en '000 EUR)	01/01/2012 Dotation		Reprise		Changement dans le périmètre	31/12/2012
			utilisée	non utilisée		
Provisions pour litiges	66	227		(21)	-	272
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	327	185	-	-	-	513
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Total	393	412	-	(21)	-	785
Non courant	393	412	-	(21)	-	785
Courant	-	-	-	-	-	-

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Il n'existe au sein du Groupe que des régimes à prestations définies et les seuls régimes à prestations définies sont ceux relatifs aux indemnités de départ à la retraite.

Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant aux indemnités de départ à la retraite dont bénéficient les salariés du Groupe.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

Taux de revalorisation des salaires : 2%

Age de départ : 65 ans

Taux de rotation des effectifs : 2,8% pour les cadres et 4,6% pour les non cadres

Taux de charges sociales patronales (cadres et non cadres) : 45%

Taux d'actualisation : 3%.

La provision pour indemnité de départ à la retraite a été retraitée conformément à IAS 19 révisée.

17 Passifs financiers

17.1. Répartition courant / non courant

La répartition entre les passifs financiers courants et non courants se présente comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Obligations Remboursables en Actions	-	-
Avances remboursables	3 061	2 542
Contrat de location financement	314	760
Autres	-	2
Passifs financiers non courants	3 375	3 303
Avances remboursables	150	338
Contrat de location financement	541	650
Autres		
Passifs financiers courants	691	988
Total passifs financiers	4 066	4 292

17.2. Dettes financières et échéancier de remboursement

Les avances remboursables reçues sont destinées à financer des programmes de recherche définis et sont en général non soumises à intérêts.

(en '000 EUR)	Dettes inscrites au bilan (en K€)			Echéancier de remboursement		
31/12/2013	Taux variable	Taux fixe	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Avances remboursables	-	3 211	3 211	150	626	2 435
Contrats de location financement	-	855	855	541	314	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total dettes	-	4 066	4 066	691	940	2 435

(en '000 EUR)	Dettes inscrites au bilan (en K€)			Echéancier de remboursement		
31/12/2012	Taux variable	Taux fixe	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Avances remboursables	-	2 880	2 880	338	112	2 431
Contrats de location financement	-	1 410	1 410	650	760	-
Autres	-	2	2	-	2	-
Total dettes	-	4 292	4 292	988	873	2 431

18 Autres passifs courants – Dettes d'exploitation

Les autres passifs courants se décomposent comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 398	10 787
Produits différés	5 612	4 341
Dettes fiscales	1 302	1 387
Instruments financiers	-	-
Autres passifs courants	3 862	3 938
Dettes d'exploitation	20 174	20 452

Les produits différés incluent les produits constatés d'avance résultant de l'étalement du chiffre d'affaires relatif à certains droits d'accès à la technologie cédés par Collectis ainsi que de l'étalement des subventions au rythme de la comptabilisation des charges financées.

Les autres passifs courants incluent les dettes sociales qui comprennent la provision pour congés payés et les charges sociales correspondantes, ainsi que les cotisations dues aux différents organismes sociaux.

Toutes les dettes d'exploitation sont dues à moins d'un an.

19 Juste valeur des instruments financiers

L'évaluation des actifs et passifs financiers est définie dans les normes IAS 32 et IAS 39. Le classement dans les différentes catégories est explicité dans la note 3.3.

Au 31/12/2013

(en '000 EUR)	Détenus à des fins de	Juste valeur par résultat	Juste valeur via autres éléments du	Coût amorti	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Autres passifs financiers	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs									
Dépôts et cautionnements		1 510						1 510	1 510
Clients et comptes rattachés				12 018				12 018	12 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 559						7 559	7 559
Total	-	9 069	-	12 018	-	-	-	21 087	21 087
Passifs									
Emprunts et dettes financières				4 066				4 066	4 066
Fournisseurs et autres dettes				20 174				20 174	20 174
Découverts bancaires								-	-
Total	-	-	-	24 240	-	-	-	24 240	24 240

Au 31/12/2012

(en '000 EUR)	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur via autres éléments du compte de résultat global	Coût amorti	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Autres passifs financiers	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs									
Dépôts et cautionnements		1 422						1 422	1 422
Clients et comptes rattachés				16 400				16 400	16 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie		21 808						21 808	21 808
Total	-	23 231	-	16 400	-	-	-	39 631	39 631
Passifs									
Emprunts et dettes financières				4 292				4 292	4 292
Fournisseurs et autres dettes				20 452				20 452	20 452
Découverts bancaires								-	-
Total	-	-	-	24 744	-	-	-	24 744	24 744

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif ;

Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables ;

Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Le niveau 1 est appliqué par le Groupe pour valoriser les valeurs mobilières de placement. Le niveau 2 est appliqué pour valoriser les dépôts à terme.

20 Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Produits de licences	2 130	4 047
Ventes de produits	1 091	580
Services	4 485	6 674
Chiffres d'affaires	7 706	11 301
CIR	3 494	4 272
Subventions d'exploitation	5 323	5 459
Autres produits d'exploitation	8 817	9 731
Produits d'exploitation	16 523	21 032

21 Charges d'exploitation

21.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement recouvrent les éléments indiqués ci-après :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Charges de personnel	(8 419)	(8 207)
Achats et charges externes	(8 811)	(6 961)
Autres	(7 711)	(3 840)
Frais de recherche et développement	(24 941)	(19 008)

21.2. Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux recouvrent les éléments indiqués ci-après :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Charges de personnel	(8 383)	(6 626)
Achats et charges externes	(13 139)	(12 265)
Autres	(558)	(637)
Frais administratifs et commerciaux	(22 080)	(19 528)

21.3. Effectifs

L'effectif moyen du groupe (équivalent temps plein) est de 203 personnes en 2013, contre 205 personnes en 2012.

22 Paiements fondés sur des actions

La charge comptable annuelle liée à l'ensemble des paiements sur base d'actions s'analyse comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Plans de stock-options	-	-
Plans de BSA, BSPCE et AGA	461	193
Total	461	193

Volatilité :

Avant 2009, la volatilité long terme attendue a été déterminée sur la base de la moyenne des historiques de volatilité d'un échantillon de sociétés comparables. Après 2009, la volatilité de long terme attendue, a été déterminée sur la base de la moyenne des historiques de volatilité d'un échantillon de sociétés comparables ainsi que de la volatilité historique propre de Collectis (très proche de la moyenne de l'échantillon).

Evolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

	31/12/2013	31/12/2012
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	665 341	603 242
Options attribuées	102 000	102 099
Options exercées		40 000
Options annulées	24 787	
Options expirées		
Options en circulation à la clôture de l'exercice	742 554	665 341

Le détail du total à la clôture est le suivant :

<i>(en nombres d'options)</i>	31/12/2013	31/12/2012
BSPCE A	73 833	73 833
BSPCE B	74 000	74 000
BSPCE C	214 434	214 434
BSA B		
BSPCE D	1 867	1 867
BSA C1	40 000	40 000
BSA C2	100 000	100 000
BSPCE (Solde)	59 108	59 108
AGA 2012	92 812	102 099
AGA 2013	86 500	
Total	742 554	665 341

Les BSA 2011 (cf. note 4.12) émis au profit de tous les actionnaires de la Société lors de l'acquisition de Collectis AB n'entrent pas dans le champ d'application de la norme IFRS2.

Les BSA Kepler émis en 2012 dans le cadre de la mise en place d'une « Contingent Equity Line » au profit de Kepler Capital Markets, n'entrent pas non plus dans le champ d'application de la norme IFRS2 (cf. note 4.12).

Valorisation des plans

Les plans accordés postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2007 ont été évalués comme suit :

	BSPCE1	BSPCE1 prime	BSPCE1 seconde	BSPCE1 ter	BSA 3 A	BSPCE3	BSA A	BSPCE2 A	BSPCE2 B	BSA 4	BSPCE A	BSPCE B	BSPCE C	BSA B	BSPCE D	BSA C1	BSA C2	BSPCE(solde)	AGA	AGA
Cours de l'action spot (en euros)																				
- Avant le regroupement d'actions du 15/12/2006	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
- Après le regroupement d'actions du 15/12/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	10,25	11,60	14,28	10,80	6,40	4,95	6,75	8,28	5,37	6,86
Prix d'exercice (en euros)																				
- Avant le regroupement d'actions du 15/12/2006	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
- Après le regroupement d'actions du 15/12/2006	3,27	3,27	3,27	3,27	3,27	3,27	3,27	3,27	3,27	3,27	10,25	11,60	14,28	10,80	6,40	4,95	6,75	8,28	0,00	0,00
Volatilité	43,5%	43,5%	43,5%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	49,0%	46,0%	46,0%	53,2%	60,6%	54,0%	0,0%	0,0%
Durée de vie	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	4 ans	4 ans
Taux d'actualisation	3,8%	3,4%	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%	3,8%	3,8%	3,8%	3,8%	4,1%	4,5%	4,2%	4,2%	4,5%	3,8%	3,1%	1,0%	1,0%
Juste valeur (en euros)																				
- Avant le regroupement d'actions du 15/12/2006	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
- Après le regroupement d'actions du 15/12/2006	1,42	1,40	1,41	1,54	1,54	1,54	1,54	1,54	1,54	1,54	6,59	7,53	9,37	6,78	4,02	3,39	4,88	5,52	5,37	6,86

(en '000 EUR)	BSPCE 2 A	BSPCE 2 B	BSPCE A	BSPCE B	BSPCE C	BSA B	BSPCE (solde)	AGA	AGA	Autre	Total
Valorisation initiale	284	284	486	557	2 143	746	326	499	593	1 065	6 985
Charge comptable 2013	-	-	-	-	-	-	21	226	214	0	461
Charge comptable 2012	-	-	-	-	47	-	67	78	-	0	193
Charge comptable 2011	15	15	-	-	145	-	152	-	-	17	345
Charge comptable 2010	28	28	-	16	271	-	86	-	-	5	435
Charge comptable 2009	28	28	2	86	555	331	-	-	-	15	1 045
Charge comptable 2008	28	28	66	203	721	373	-	-	-	35	1 453
Charge comptable 2007	42	42	356	251	343	42	-	-	-	107	1 183
Charge comptable 2006	142	142	63	-	-	-	-	-	-	218	564

23 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Plus value de cession d'actifs		
Autres produits	1 282	1 054
Autres produits opérationnels	1 282	1 054
Moins value de cession d'actifs		(146)
Autres charges	(2 872)	(1 661)
Total Autres charges opérationnels	(2 872)	(1 807)
Total net	(1 589)	(753)

Le poste « Autres charges » intègre la provision pour le Plan de Sauvegarde de l'Entreprise pour un montant de 1.865 K€, 343 K€ de provisions pour créances douteuses, 318 K€ concernant des provisions relatives à des litiges avec d'anciens salariés, 228 K€ de provisions sur des subventions et 120 K€ de charges diverses.

24 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'intérêts	317	372
Gains de change	385	727
Plus values de cession d'actifs financiers		
Autres produits financiers	4	
Total produits financiers	706	1 099
Charges d'intérêt sur opérations de financement	(199)	(1 619)
Charges d'intérêt relatives au contrat de location financement	(96)	(137)
Pertes de change	(712)	(654)
Pertes sur cession de titres		
Autres charges financières	(35)	(16)
Total charges financières	(1 041)	(2 425)
Résultat financier	(335)	(1 325)

Les autres charges financières comprennent l'impact d'IAS 19 révisée, soit l'augmentation de l'engagement lié au passage du temps et à la « désactualisation », ainsi que des intérêts financiers sur dettes commerciales.

La charge d'intérêt de l'exercice 2012 comprenait une charge de 1 279 K€ au titre de la mise en juste valeur des ORA (souscrites le 3 novembre 2011 et remboursées en actions le 3 février 2012).

25 Impôt sur les résultats

25.1. Actifs et passifs d'impôts différés

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Déficits reportables activés	217	4 746
Frais de développement immobilisés	(299)	(1 218)
Engagements de retraite et assimilés	44	39
Immobilisations	383	336
Impôt différé relatif aux contrats de location financement	(111)	(151)
Frais liés à l'acquisition de Collectis AB	151	204
Technologies Collectis AB	(522)	(589)
Autres	137	25
Total impôts différés	(0)	3 392
Dont:		
Impôts différés actifs	932	5 754
Impôts différés passifs	(932)	(2 361)

Le Groupe a décidé de ne pas constater d'impôts différés actifs au titre des déficits fiscaux de la période de Collectis SA et ses filiales.

Compte tenu du décalage des prévisions de récupération des déficits fiscaux des sociétés du groupe, des dépréciations d'impôts différés actifs ont été comptabilisé à hauteur des impôts différés passifs pour un montant de 3 392 k€.

A la clôture de l'exercice, le Groupe ne dispose plus d'impôts différés actifs.

Le montant des déficits reportables du groupe au 31 décembre 2013 est de 128 797 k€.

25.2. Charge d'impôt sur le résultat

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Impôts courants	-	-
Impôts différés	(3 392)	(1 193)
Impôt sur le résultat	(3 392)	(1 193)

Le Groupe n'a aucun actif ou passif d'impôt courant inscrit dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2013.

25.3. Preuve d'impôt

(En '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Résultat avant impôt	(58 721)	(21 077)
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	20 218	7 257
Crédit d'impôt recherche	1 203	1 471
Utilisation d'un taux réduit pour la détermination des impôts différés *	-	72
Non reconnaissance d'IDA sur déficits reportables antérieurement reconnus	(4 537)	(920)
Reconnaissance d'IDA sur déficits reportables antérieurement non reconnus	-	-
Pertes fiscales de l'exercice non activées	(10 958)	(8 865)
Absence d'impôt différé au titre des BSA / BSPCE	(159)	(66)
Absence d'impôt différé au titre de la dépréciation d'actifs	(8 843)	-
Réintégration des intérêts sur comptes courants excédentaires	(141)	(102)
Autres	(176)	(40)
Charge d'impôt comptabilisée	(3 392)	(1 193)
Taux effectif d'impôt	5,78%	-5,63%

* : - 15,00% pour Collectis, Collectis Therapeutics et Ectycell

- 33,33% pour Collectis Bioresearch

- 22,00% pour Collectis AB

26 Résultats par action

26.1. Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions et d'un nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat de la période attribuable aux actionnaires de la Société mère (<i>en euros</i>)	(61 033)	(21 896)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	20 653 912	19 940 970
Résultat net par action (<i>en euros</i>)	(2,96)	(1,10)

26.2. Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions et d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA ou BSPCE) sont considérés comme anti dilutifs puisque le résultat du Groupe pour les exercices 2012 et 2013 est une perte. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

27 Parties liées

Un administrateur bénéficie également de contrats de conseil, pour les montants suivants :

(en '000 EUR)	2013	2012
Administrateurs non Dirigeants		
Rémunération au titre des contrats de conseil approuvés par le conseil d'administration	32,4	31,5

Des BSA et des BSPCE ont été attribués à 1 administrateur non dirigeant

	Titres donnant accès au capital	
	BSPCE	BSA
Alain Godard	Néant	40.000*

*Un BSA donne droit à une action.

L'administrateur non dirigeant ne bénéficie d'aucun autre avantage.

Rémunérations allouées aux administrateurs dirigeants :

(en '000 EUR)	2013	2012
Administrateurs Dirigeants		
Avantages à court terme	577,2	494,1
Paiement fondé sur des actions		

Les administrateurs dirigeants ne bénéficient d'aucun autre avantage.

28 Engagements hors bilan

Collectis a emménagé en 2011 dans de nouveaux locaux situés à Paris, dans le cadre d'un bail commercial dit 6-9.

Engagements relatifs aux contrats de location de biens immobiliers, au 31 décembre 2013 :

(en '000 EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Loyers futurs		
A moins d'1 an	1 442	1 373
De 1 à 5 ans	3 368	4 463
Au-delà de 5 ans		
Total des loyers futurs minimums	4 811	5 836

29 Honoraires des commissaires aux comptes

	Ernst & young		JMH Conseil		MAZARS	
	Montant HT en milliers d'euros		Montant HT en milliers d'euros		Montant HT en milliers d'euros	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit						
* Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés						
•Émetteur	95,0	142,0	53,0	55,0		
•Filiales intégrées globalement	44,1	14,7	53,0	20,0	12,0	12,0
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
•Émetteur	14,1		16,5			
•Filiales intégrées globalement			9,0			
Sous-total	153,2	156,7	131,5	75,0	12,0	12,0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
* Juridique, fiscal, social						
* Autres						
Sous-total						
TOTAL	153,2	156,7	131,5	75,0	12,0	12,0

30 Événements postérieurs à la clôture

Plusieurs événements significatifs sont intervenus depuis la clôture :

- 17 février 2014 : signature d'un accord de collaboration avec Servier.
- 24 mars 2014 : réalisation d'une augmentation de capital de 20,5 millions euros souscrite par des investisseurs institutionnels spécialisés basés aux Etats-Unis.

De plus, le plan de sauvegarde de l'emploi décidé en 2013 portant sur un effectif de 36 personnes est en cours depuis le premier trimestre 2014.

31 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	31/12/2013		31/12/2012	
	% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
Collectis SA (Société mère) Paris				
Collectis bioresearch SAS Paris	75%	75%	100%	100%
Collectis therapeutics SAS Paris	100%	100%	100%	100%
Ectycell SAS Evry	75%	75%	75%	75%
Collectis plant sciences Inc New Brighton, Minnesota, USA	100%	100%	100%	100%
Collectis bioresearch Inc Cambridge, Massachusetts, USA	75%	75%	100%	100%
Collectis AB Göteborg, SUÈDE	100%	100%	100%	100%

Les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation le sont toutes par intégration globale.

Deux filiales, Sceil PTZ et Sceil Singapour, créées au cours du deuxième semestre 2013, n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation, de par leur caractère non significatif.